

Le Bulletin Printemps/Été

juin 2026



Ville de / Town of
BARKMERE

Vol 57 No. 1



MOT DU MAIRE

D'une certaine manière, ce n'est qu'un chiffre. Mais le centenaire d'une ville mérite qu'on s'y attarde. C'est l'occasion de se remémorer le passé, les débuts et les raisons d'être de la Ville. Mais c'est aussi le moment de réfléchir à l'avenir, aux cent années à venir, et aux raisons pour lesquelles la Ville doit continuer d'exister.

Cet extrait du préambule de la Loi constituant la ville de Barkmere explique certaines des raisons de sa création :

Attendu que [les pétitionnaires] ont représenté que (...) un grand nombre de familles de la cité de Montréal et d'ailleurs possèdent des propriétés à Bark Lake, dans les cantons d'Arundel et de Montcalm, dans le comté d'Argenteuil, dans les limites des municipalités rurales d'Arundel et de Weir ;

Que ces propriétés sont occupées par leurs propriétaires pendant la saison d'été ;

Que l'organisation municipale actuelle ne suffit plus à leurs besoins et qu'il est devenu nécessaire de prendre de plus amples mesures pour l'administration dudit territoire ;

Ces pétitionnaires souhaitaient une route permanente pour accéder au lac (mais pas d'autres routes !), afin de protéger leurs résidences d'été contre le vol et les incendies, et de protéger le Lac contre des opérations forestières très intensives et de l'agriculture à proximité de ses rives. La loi initiale accordait même à la nouvelle municipalité le pouvoir de contrôler les eaux du lac Bark.

Les besoins ont évolué depuis lors, mais ils n'ont pas tellement changé. Aujourd'hui, la Ville s'efforce d'être plus inclusive envers les résidents permanents de son territoire, de travailler en collaboration avec les municipalités voisines et de faire face à des enjeux modernes tels que les espèces envahissantes et les services Internet, par exemple, sans parler du développement résidentiel accéléré et des changements climatiques.

La nécessité de disposer de notre propre administration municipale locale et de mettre en œuvre nos propres mesures pour la protection de notre population, de l'environnement et de notre mode de vie n'a pas disparu. Nous pouvons imaginer avec une certaine horreur ce qui se serait passé si l'urgence liée au myriophylle en épi n'avait pas été traitée rapidement par notre ville. Nous ne pourrions probablement plus nager dans les eaux claires du Lac des Écorces. En regardant de vieilles photos du lac et de la forêt qui l'entoure datant de 1915 et en constatant que le paysage est resté pratiquement le même (mais en bien meilleur état) aujourd'hui, nous pouvons être très fiers, en tant que communauté fonctionnant comme une ville.

Et en tant que communauté riveraine, nous sommes confrontés à des défis spécifiques que d'autres communautés ne partagent pas nécessairement. Notre magnifique petit coin des Laurentides sera menacé à l'avenir. Le myriophylle n'est certainement pas la dernière espèce envahissante à s'installer ici. Les risques d'incendies de forêt vont augmenter, car les changements climatiques entraîneront des conditions extrêmes, avec de longues périodes de sécheresse alternant avec de fortes précipitations qui déséquilibreront le niveau d'eau du lac. Ces dernières années déjà, un dégel rapide suivi de vagues de froid au début du printemps a provoqué une prolifération d'algues microscopiques qui rendent l'eau nauséabonde et imbuvable.

À l'avenir, nous pouvons nous attendre à une forte pression de la part du gouvernement provincial et des municipalités environnantes pour faire disparaître les petites enclaves comme la nôtre, sous prétexte de réaliser des économies globales. Cela revient en réalité à percevoir les recettes fiscales de Barkmere tout en supprimant son administration et en réduisant les services. Nous n'aurons certainement rien à gagner en suivant cette voie. La Ville a consolidé sa situation financière au cours des deux dernières décennies, ce qui nous permet de faire face à nos problèmes environnementaux et juridiques particuliers, et d'investir dans notre protection et nos infrastructures spécifiques telles que les quais, les abris, etc.

Je souhaite que Barkmere soit encore là dans cent ans, et qu'en regardant les photos de 2015 en 2126, les générations futures puissent constater que rien n'aura beaucoup changé, mais que tout se sera simplement amélioré. J'espère que notre communauté restera forte et unie pour relever les défis à venir.

Joyeux anniversaire à Barkmere et ses Barklakers !

Luc Trépanier,
Maire

Leçons du Chalet Bar-B-Q pour le 100e anniversaire de Barkmere

Par: Stephen Lloyd



À la fin de mai, je suis allé dîner avec ma mère, Nancy, au Chalet Bar-B-Q sur Décarie. Pour ceux qui ne le connaissent pas, le Chalet est un légendaire restaurant de rôtisserie qui sert exactement le même délicieux poulet, les mêmes frites, la même salade de chou et la même sauce BBQ depuis sa fondation en 1944. Le décor intérieur et extérieur, tout comme le poulet, n'a pas changé du tout en plus de 80 ans. Mais la formule fonctionne et l'endroit est toujours plein.

Le Chalet Bar-B-Q était aussi le restaurant préféré de mon père. Ma mère et moi y sommes allés dîner ce printemps pour souligner le 24e anniversaire de son décès en 2002.

Cette fois-ci, j'ai remarqué une affiche sur le mur, près du comptoir des commandes pour emporter. On peut y lire, de manière poignante :

"It's true that time flies. But never forget that you are the pilot."

(« Il est vrai que le temps passe vite. Mais n'oubliez jamais que c'est vous qui êtes aux commandes. »)

Je ne peux pas contester le fait que le temps file. Cet été, nous célébrons le 100e anniversaire de Barkmere. En 2001, nous célébrions le 75e anniversaire de Barkmere. Mon père était maire en 2001 et j'étais extrêmement fier de lui. Ce fut un grand moment; toute la communauté s'était réunie pour une magnifique fête au Landing. C'était essentiellement le dernier geste de mon père en tant qu'élu, puisqu'il est tombé malade quelques mois après les cérémonies.

J'étais également aux alentours en 1976, lorsque Barkmere a célébré son 50e anniversaire. Tout le monde était là, au Landing bien sûr. Enfant, je me souviens très bien d'admirer le chef du service des incendies de la Ville, Gordon Miller, qui était responsable de « piloter » le camion de pompiers de Barkmere. Le même camion de pompiers avec lequel Gordon a offert une promenade à nos jeunes enfants lors du 75e anniversaire en 2001. Le maire en 1976 était Don Henry, une personne posée et fiable qui occupait déjà cette fonction depuis dix ans à l'époque.

Lorsque le moment est venu de planifier les cérémonies du 75e anniversaire, nous avons pu nous appuyer sur l'expérience de 1976. La principale question était de savoir si nous allions reprendre le concours de lancer de hache (ce que nous avons fait). Et cette fois, en 2026, nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de 2001 (sans lancer de hache, toutefois). Mon père et Gordon ne sont plus parmi nous, mais les cérémonies du 100e anniversaire de Barkmere seront remarquablement semblables, dans leur substance comme dans leur esprit, à celles du 50e et du 75e anniversaire. Et c'est une bonne chose.

Comme le Chalet Bar-B-Q, Barkmere a très peu changé au cours des 75 dernières années. Nous buvons toujours l'eau du lac. Nous demeurons une ville axée sur la nature et où la conservation passe avant tout. Le maire Trépanier est un vétéran qui maîtrise bien la situation. Et nous conservons un fort esprit communautaire, que ce soit au village ou autour du lac.

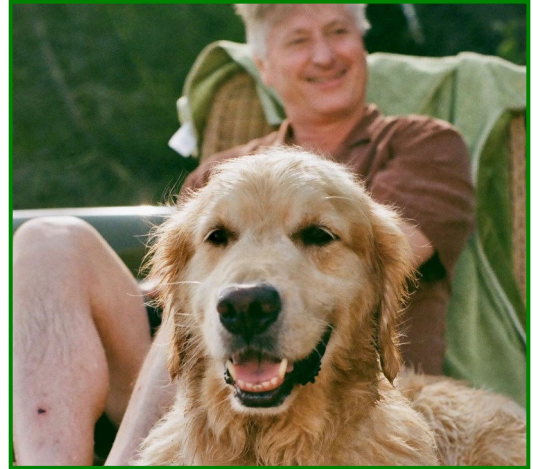
C'est cette communauté qui a permis à Barkmere de maintenir son « vol en ligne direct » au fil des années. Nous avons besoin de cette communauté pour nous garder sur la même voie pendant au moins encore 25 ans. Alors, chapeau à tout le comité organisateur du 100e anniversaire. C'est une entreprise colossale et nous leur sommes très reconnaissants de leurs efforts. Avec ou sans lancer de hache, ce sera une journée extraordinaire le 25 juillet. Assurez-vous d'être présents en grand nombre et de remercier les bénévoles. Ce sont eux les pilotes qui guident Barkmere avec constance vers l'avenir, pendant que le temps file...



*Stephen Lloyd,
Conseiller*

Les résidents de Barkmere partagent leurs histoires

Par: Charles Morgan



En février, Barkmere a tenu son carnaval d'hiver sous un ciel d'un bleu éclatant afin de célébrer son 100e anniversaire, offrant ainsi aux résidents permanents et aux villégiateurs l'occasion de découvrir le lac en hiver (pour plusieurs, une première). En juillet, nous nous retrouverons à nouveau avec joie pour les célébrations estivales historiques du centenaire. Les efforts collectifs des comités organisateurs des deux événements, ainsi que la participation exceptionnelle des résidents, témoignent éloquemment de la force de notre communauté.

Pour ma part, l'hommage le plus profond et durable au centenaire de la fondation de Barkmere sera la publication du recueil d'histoires familiales rédigé au cours de la dernière année, *Souvenirs de familles : Une Anthologie*. Plus de cent quarante familles actuelles de Barkmere ont contribué à la rédaction de cet ouvrage ! Les récits réunis couvrent plusieurs générations. Ils sont enrichis de cartes historiques, de photographies et d'extraits des mémoires d'anciens résidents, qui évoquent avec sensibilité des images évocatrices de la vie au lac depuis le début des années 1900.

De ces histoires familiales ressort une histoire collective et un ethos propres à Barkmere, fondés sur de solides liens communautaires, l'interdépendance, un profond respect de l'environnement et une volonté affirmée de ralentir le rythme dans un monde frénétique.

À titre de nouvel arrivant au sein de la communauté, c'est pour moi un grand honneur et un privilège d'avoir été invité à me joindre à un groupe de résidents de longue date de Barkmere (Stuart Jack, Sarah Robinson, Nonnie Balcer, Marc Fredette et Chantal Raymond), qui ont rassemblé et édité avec soin cet ouvrage remarquable. La riche histoire « vivante » de Barkmere a ainsi été saisie et continuera d'être transmise et vécue pour les décennies à venir.

Charles Morgan,
Conseiller

Par: Chantal Baron



À l'aube de notre Centenaire, les météorologues avaient annoncé un hiver d' « antan ». Le froid a bel et bien été au rendez-vous. L'impression globale de froid a été renforcée par le fait que l'hiver s'est pointé le nez à l'avance en novembre. Les précipitations reçues ont été dans les normales, toutefois la neige est tombée régulièrement plutôt qu'en tempête donnant lieu à une belle et longue saison pour les sports d'hiver. Le carnaval d'hiver a réchauffé l'atmosphère et le réveil de notre lac a eu lieu le 23 avril, soit quelques jours avant la médiane des 100 dernières années (27 avril).

Au moment d'écrire ces lignes, le printemps s'installe TRÈS doucement à Barkmere, même si juin est à nos portes. La grêle, les grands vents, le gel au sol nous rappellent régulièrement qu'on est dans les Hautes Laurentides. Et si on l'avait oublié, l'arrivée des moustiques avec l'éclosion des premiers bourgeons occulte le plaisir du retour de nos huards, mais tout cela est passager. Ce qui ne l'est pas, c'est de vouloir vivre à Barkmere ou y revenir année après année. Depuis la fondation de notre charte en 1926, les citoyens de Barkmere (résidents ou villégiateurs) partagent une même passion : la protection farouche de la nature exceptionnelle de notre grand lac et de ses forêts. Pourquoi les nouveaux arrivants unissent leurs efforts aux descendants de 3e et 4e génération pour protéger ce lieu depuis plus d'un siècle ? En 100 ans, tellement de choses ont changé, mais pas ça.

Barkmere est le Sedona du Québec. Il n'existe aucune preuve scientifique validant l'existence de vortex énergétiques dans ces 2 lieux. Aucun champ magnétique ou électrique anormal n'y a été mesuré. Les sensations de bien-être ou de picotement proviennent de la neuro-stimulation visuelle de l'environnement et des bienfaits prouvés de la nature. On s'y sent connecté à la terre, à la nature, à la vie, pour un moment en dehors du temps, protégé, entouré de la famille, de la communauté, plus près de l'équilibre et du bonheur. C'est un havre, une pause dans le temps et l'espace, à l'abri du rythme de vie effréné du monde moderne, où on peut revenir à l'essentiel en toute simplicité et recharger nos batteries.

Autre point commun entre les 2 villes : la mission de préserver leur ciel étoilé en mettant en place des règles d'éclairage très strictes, ce qui en fait un lieu idéal pour observer les étoiles. Pour les amateurs et ceux qui voudraient les découvrir, l'année 2026 sera riche en spectacles célestes à ne pas manquer.

L'année a débuté avec une « parade planétaire », soit l'observation dans une même portion du ciel de six planètes : Mercure, Vénus, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

L'année 2026 sera très propice aux aurores boréales. Celles-ci sont très difficiles à prévoir d'avance donc restez à l'affut !

Préparez vos vœux, il y aura les spectacles annuels récurrents mais toujours impressionnants des étoiles filantes :

- 12-13 août : pluie d'étoiles filantes des Perséides
- 17-18 novembre : pluie d'étoiles filantes des Léonides
- 13-14 décembre : pluie d'étoiles filantes des Géminides

Sans oublier une éclipse lunaire partielle (27-28 août), la magie des pleines lunes chaque mois et une éclipse solaire partielle (12 août).

Barkmere : la terre, le ciel, l'air, l'eau et la vie. Il est difficile de se projeter dans 100 ans, mais gagnons que l'essentiel demeurera le même, c'est un lieu rare et prisé, continuons de le préserver.

*Chantal Baron,
Conseiller*

Par: Grant Eliott



Chaque été à Barkmere est spécial, mais cette année est vraiment extraordinaire, car nous célébrons le 100^e anniversaire de la ville. Avant même que Barkmere ne soit officiellement constituée en 1926, les résidents s'efforçaient déjà de protéger et de profiter de ce joyau des Laurentides. Aujourd'hui, nous perpéтуons fièrement cette tradition et invitons tout le monde à prendre part à un été riche en célébrations du centenaire.

Les festivités débiteront avec le « Boat Bingo » le 4 juillet, de 16 h à 17 h 30, à l'île Goulden. Cet événement unique, qui en est à sa deuxième édition, est rapidement devenu un incontournable, offrant des prix, des moments de rigolade et de magnifiques vues sur le lac.

Le 11 juillet à 10 h, l'île Goulden accueillera le Rallye nautique. Les participants suivront des indices menant à des défis amusants autour du lac avant de revenir sur l'île. Le nombre de places est limité à 12 bateaux; les participants intéressés doivent donc s'inscrire rapidement en envoyant un courriel à barkmere100@gmail.com. Les places seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Des visites guidées des chalets typiques de Barkmere auront lieu le 18 juillet dans le village et autour du lac. Les propriétaires actuels ont gracieusement accepté d'ouvrir leurs maisons au public afin de mettre en valeur le savoir-faire artisanal, l'histoire et le style préservés par des générations de familles. Les places étant limitées, un calendrier d'inscription sera communiqué à l'avance.

Le point culminant de l'été sera la Journée du centenaire, le 25 juillet, une journée entière de célébration de l'histoire, de la communauté et du patrimoine de Barkmere au débarcadère et au Centre communautaire.

De 10 h 30 à 16 h 30, les résidents et les visiteurs pourront profiter de présentations, de cérémonies commémoratives, d'expositions historiques, de jeux de plein air et d'autres activités. Un dîner sera servi par un traiteur, afin que tout le monde ait l'énergie nécessaire pour profiter pleinement de cette journée de festivités.

Après une courte pause de 16 h 30 à 19 h, la soirée débutera avec de la musique en direct et de la danse. Au coucher du soleil, des lanternes commémoratives à LED seront brandies en l'air, rendant un hommage mémorable à un siècle d'étés à Barkmere.

Grant Eliot,
Conseiller

En raison des préparatifs et de l'installation du matériel pour la Journée du centenaire, les aires de stationnement habituelles du débarcadère seront indisponibles du jeudi 23 juillet au lundi 27 juillet. Nous invitons les résidents à prévoir d'autres solutions de stationnement à l'avance. Des détails concernant les aires de stationnement temporaires seront communiqués à l'approche de l'événement. Le chargement et le déchargement à la jetée municipale resteront autorisés, mais devront être effectués rapidement afin de ne pas encombrer la zone. Veuillez également vous assurer que les routes restent dégagées pour permettre une circulation fluide et sécuritaire tout au long des célébrations.

Joyeux anniversaire, Barkmere ! Aux prochains 100 ans.

*Grant Elliott,
Conseiller*



Mot de Marie-Hélène Lemarbre



Après plus de 100 ans de vie autour du lac avec beaucoup plus de chalets qu'il y en avait au départ, de voir que notre lac et ses alentours demeurent encore naturels, on a de quoi être fier!

Barkmere, vous le savez puisque vous le vivez aussi, est un lieu extraordinaire et rare. Sa valeur et son unicité ne viennent pas d'un développement spectaculaire, mais d'un choix collectif de préserver un territoire profondément enraciné dans la nature. Cette continuité de protection fait aujourd'hui partie intégrante de l'ADN de Barkmere.

Barkmere évoque presque un lieu légendaire, caché du monde extérieur, comme un "pays imaginaire", à l'écart du bruit et du rythme ordinaire. Le choix fondateur d'avoir limité le développement routier autour du lac en a protégé le patrimoine naturel et conservé les sons de la nature. La forêt, le lac et la faune nous font vivre une expérience unique.

Je vois notre communauté comme les gardiens de ce lieu que nous savons différent et exceptionnel. Nous en sommes les farouches défenseurs pour transmettre aux générations futures non seulement un territoire, mais une façon particulière d'habiter le territoire et de comprendre la nature. Notre mission continue et cet été ne fera pas exception. Nous ferons honneur à tout le travail fait par le passé. Nous allons continuer de surveiller et contrôler le myriophille à épis, nous allons être à l'affût d'autres potentielles espèces envahissantes, nous allons veiller sur l'état de nos bandes riveraines essentielles à la bonne santé de notre lac et de tester l'eau pour s'assurer de sa qualité. Tout ça dans le but de faire attention à ce qui a été protégé pour nous et pouvoir, un jour, le léguer à notre tour.

Bon 100e tout le monde!

Marie-Hélène Lemarbre,
Conseillère

Mot de l'inspectrice

Par: Annie Larocque



Bonjour à tous,

Je profite de l'occasion du bulletin pour effectuer quelques rappels suivants :

Rappel important incendie :

Si un feu s'échappe, n'attendez pas : appelez immédiatement le 9-1-1 avant n'importe quelle autre démarche. Chaque minute compte

Tout feu, y compris un feu de camp, nécessite des précautions strictes et des règles à suivre pour assurer la sécurité de tous.

Pour éviter le pire, la Ville encadre strictement les feux extérieurs avec son règlement numéro 138 relativement au brûlage.

Les règles à respecter obligatoirement :

Feu de camps

Il n'est pas requis d'obtenir un permis de brûlage pour un feu de camp (1mètre par 1 mètre),.

Grand feu et brûlage (Permis obligatoire)

Toute personne qui désire faire un feu au cours de la période de l'année allant du 15 mars au 30 novembre afin de détruire du foin sec, de la paille, des herbes, des broussailles, des branchages, des arbres, arbustes ou plantes, terre légère ou terre noire, des troncs d'arbres, des abattis ou autres bois naturels, en tout endroit de la municipalité doit au préalable obtenir un permis de brûlage auprès de la Ville.

Pour tout feu

Le règlement numéro 138 concernant le brûlage s'applique.

Avant d'allumer, vérifiez toujours l'indice de danger d'incendie et les restrictions en vigueur sur le site de la SOPFEU.

Il est interdit de faire un feu à l'extérieur, les jours où la vitesse du vent excède 25 km/heure.

La personne responsable du feu doit surveiller le feu en tout temps et s'assurer avant de quitter les lieux que le dit feu soit complètement éteint avec de l'eau.

Le fait d'obtenir un permis pour faire un feu ne libère pas celui qui l'a obtenu de ses responsabilités ordinaires dans le cas où des déboursés ou dommages résulteraient du feu ainsi allumé.

Vous devez respecter la réglementation de sécurité (foyer dégagé, surveillance, extinction complète, boyau d'arrosage à proximité, etc.).

Dès qu'un avis de sécheresse ou d'interdiction est en vigueur, TOUS les feux sont interdits, sans exception.

Toute personne qui met le feu et qui ne prend pas les mesures nécessaires pour empêcher un feu de s'étendre de son terrain au terrain avoisinant, commettent une infraction en vertu du présent règlement et elle est possible de toutes les peines prévues par la loi.

Permis et certificats d'autorisations

Je vous invite à vous informer auprès du service d'urbanisme pour savoir si vos travaux nécessitent un permis de construction ou un certificat d'autorisation, et pour connaître les documents à joindre à votre demande. Il me fera plaisir de répondre à vos questions et de vous aider dans vos projets.

Il est toutefois obligatoire de réaliser vos démarches correctement et à l'avance afin d'éviter des sanctions financières, car celles-ci sont prévues par la réglementation en cas d'infraction.

Protection des rives

Je profite également de l'occasion du bulletin pour rappeler que la protection du Lac des Écorces nécessite l'engagement de tous afin de préserver cet écosystème fragile. Respecter la réglementation sur la végétation en bordure de rive et limiter l'érosion causée par les vagues sont des gestes essentiels. En adoptant des habitudes écoresponsables au quotidien, comme l'usage de produits sans phosphate et une vitesse réduite en embarcation, nous participons activement au maintien de la qualité de notre eau.

*Annie Larocque,
Inspectrice*

La prévention – Notre première ligne de défense

Par: David Castonguay



À l'occasion du 100e anniversaire de Barkmere, plusieurs d'entre nous prennent un moment pour rendre hommage aux générations qui ont protégé ce lieu exceptionnel. Aujourd'hui, cette responsabilité nous appartient à tous. Nous avons chacun un rôle à jouer pour préserver les forêts de Barkmere, notre lac et, surtout, la sécurité de notre communauté.

L'hiver dernier, j'ai annoncé l'intention de relancer le Comité consultatif sur la sécurité publique (CSP). J'ai le plaisir de vous annoncer que cette initiative est maintenant bien amorcée. Cinq membres de notre communauté se sont portés volontaires pour siéger au comité, et je tiens à les remercier sincèrement de leur engagement ainsi que du temps et de l'expertise qu'ils mettront au service de notre collectivité.

Notre objectif est simple : rendre Barkmere plus fort et plus sûr en travaillant tous ensemble. Ensemble, nous travaillerons avec nos partenaires en sécurité publique, inviterons les services d'urgence à partager leur expertise, améliorerons les communications avec les résidents et poursuivrons la conception de mesures concrètes permettant à notre communauté d'être prête à faire face aux situations d'urgence avant qu'elles ne surviennent.

L'un des projets importants du comité sera le renouvellement du système de pompe incendie du lac des Écorces. Les travaux devraient mener à la mise en place d'un système modernisé et plus performant, dont les conditions seront déterminées et discutées au sein du CSP. Notre objectif est de nous assurer que cet équipement serve directement notre communauté tout en facilitant et en accélérant l'intervention du service incendie.

Vous avez peut-être appris que deux incendies sont survenus sur le territoire de Barkmere au cours du printemps. Heureusement, ils ont tous les deux été maîtrisés rapidement.

Ces événements nous rappellent qu'aussi essentiels que soient les plans d'intervention d'urgence, les procédures d'évacuation et les équipements de lutte contre les incendies, **la prévention demeure notre meilleure protection**. Chaque résident peut contribuer à réduire les risques en respectant les interdictions d'allumer des feux, en consultant quotidiennement le site web de la [SOPFEU](#), en utilisant les feux de camp de façon responsable (dans des foyers détenant d'un écran grillé) et en demeurant vigilant lors des périodes de sécheresse.

La préparation à domicile est tout aussi importante. Des avertisseurs de fumée fonctionnels, des extincteurs facilement accessibles et un plan d'urgence familial peuvent faire toute la différence. Plusieurs Barklakers possèdent également des pompes à eau qui pourraient s'avérer extrêmement utiles en cas d'urgence, pourvu qu'elles soient rapidement accessibles et utilisées de façon sécuritaire.

S'il y a toutefois un message que j'aimerais que chacun retienne avant tout, c'est celui-ci :

En cas d'urgence, composez immédiatement le 911.

Ne présumez jamais qu'une autre personne l'a déjà fait. N'attendez pas de voir si la situation s'aggrave. Ne perdez pas de précieuses minutes à vous demander si l'incendie est « suffisamment grave ». Les services d'urgence peuvent toujours réduire l'ampleur de leur intervention si la situation le justifie, mais ils ne pourront jamais récupérer le temps perdu avant d'avoir été avisés.

La sécurité publique repose sur une communauté qui comprend les risques, s'y prépare à l'avance et agit rapidement lorsque chaque minute compte.

La meilleure intervention d'urgence est celle que nous n'avons jamais à déployer.

*David Castonguay,
Conseiller*

INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

HEURES D'OUVERTURE

Ouvert à chaque jour de 8h30 à 16h30

Maire:	819-681-3374, poste 5100	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe:	819-681-3374, poste 5101	dg@barkmere.ca
Finances:	819-681-3374, poste 5102	finance@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374, poste 5102	communications@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374, poste 5103	inspecteur@barkmere.ca

